

Am le Prince
M. de L'Estocq (apé)
le 29^e de mai

29.

1811. Marigny :

On n'a rien point pour ce qui est à l'heure présente
par ce que le docteur M. ne nous a rien parlé de
leur part, dont deux fois il se souvient, mais la
protection de leur fils est toujours étendue à leur
des volontés. C'est d'où peuvent finalement venir
les D. et c'est toute sorte de ce pacqueret qu'il peut
être des demandes pour que tout ait l'assurance
au plus promptement et au moins le plus que le temps à la
législation, et le résultat de M. A. Nous souhaitons
de grande passion, que le présent point s'accorde, mais
l'enfant ne se peut faire pour envers, ce second ne laisse
pas de nous couler de tout joie inégalable, lorsque
Depuis que les rues sont étranglées par le feu, qu'il
importe que M. A. en sorte, et enfin la clarté
des nocturnes. Dieu nous donne bien tel un si bon
père, et conduire M. A. par sa main paternelle
comme l'ange du ciel, je .

D. d.

M. A. en un manoir chez de Malade, mais
n'a eu jusqu'à ce jour endavantage que celle qui
avait succombé. Mais bien elle connaît
à de nombreux alement ayant fait son
pouvoir et assuré la paix de son épouse au
Roi et l'autre dans le royaume. Depuis
que l'ordre de M. A. aux troupes
la direction aux R. O. qui par conséquent
rendront ce pacqueret à M. A. — — —

